



# Journée Internationale de Lutte pour les Droits des Femmes !

## Des discriminations partout, notamment au travail :

On entend souvent que la lutte pour l'égalité femmes-hommes ne serait pas aussi essentielle de nos jours. Pourtant les femmes sont victimes de discriminations au quotidien et de violences.

Si des avancées ont été obtenues grâce aux combats des femmes au cours de l'Histoire, **de fortes inégalités subsistent au travail** :

Les femmes subissent des inégalités de rémunérations pouvant aller jusqu'à **27 % de moins** à compétences égales. Elles sont **plus touchées par la précarité**, le temps partiel, et le chômage que les hommes. Leurs carrières sont plus souvent **plafonnées**, bloquées... Ainsi, les postes de directions sont occupés à 75% par des hommes et les femmes touchent des **retraites inférieures de 42 %**.

### Kosa i lé le 8 mars ?

C'est une journée symbolique qui permet de mettre en avant les luttes pour les droits des femmes à travers le monde.

**On parle donc bien de LUTTES, de DROITS, et DES femmes.**

Car nous sommes toutes différentes, et que nous subissons toutes des discriminations liées à notre genre (à différents degrés, de différentes manières). Vous pouvez donc remballer vos cadeaux, ce que nous voulons ce sont des droits !

## Somin lé ankor lon pou légalité sanm lo fanm èk lo zom :

### Chômage :



Notre pays est fortement touché par le chômage. C'est d'autant plus vrai pour les réunionnaises :

**60,2% des réunionnaises sont sans emplois !**

(contre 50% des réunionnais)

### Types d'emplois :

Lorsqu'elles travaillent, elles sont beaucoup plus précaires que les hommes :

	TEMPS PARTIELS	CDD	CONTRATS AIDÉS
	<b>29%</b>	<b>16%</b>	<b>5%</b>
	14%	12%	3%

### Salaires :

En moyenne et pour l'ensemble des professions, les **femmes gagnent 8% de moins** que les hommes.

Pourtant, depuis 1972 l'égalité salariale est obligatoire...



**Les cadres et les ouvrières réunionnaises gagnent 18% de moins !**

Ces inégalités sont le résultat de nombreuses discriminations sexistes :

- La discrimination à l'embauche
- La charge de travail domestique : les femmes sont encore plus nombreuses à s'occuper du foyer et des enfants. Elles sacrifient donc souvent leur carrière professionnelle.
- Les femmes sont dévalorisées et vues à tort comme inférieures aux hommes. On leur confie difficilement des responsabilités, on les écoute moins...

Contact :

La CGTR : 0262 90 93 40

# STOP

À LA VIOLENCE  
SEXISTE AU  
TRAVAIL!

Etre une femme c'est aussi devoir faire face aux violences sexuelles dans la vie et au travail : **1 femme sur 5 est confrontée à une situation de harcèlement sexuel au cours de sa vie professionnelle.** Le harcèlement sexuel conduit de nombreuses femmes à démissionner et occasionne des souffrances au travail.

Ces comportements sont punis par la loi :

Harcéler une collègue c'est risquer **jusqu'à 2 ans de prison et 30 000€ d'amendes.** En cas d'abus d'autorité : **3 ans de prison, 45 000€.**



Pourtant, **seuls 5% des cas sont portés devant la justice**, et 40% des travailleuses victimes de harcèlement estiment que l'affaire s'est achevée en **leur défaveur...** C'est inacceptable ! Nous exigeons que ce soit les coupables qui soient sanctionnés, pas les victimes.



**A la CGTR nous accompagnons les victimes de harcèlement dans leurs démarches pour obtenir justice. Si vous en êtes victimes, ne restez pas seule : contactez-nous !**

## Syndique azot !



Face aux discriminations sexistes, nous revendiquons :

- ♀ L'égalité professionnelle pour le **recrutement**, les **formations**, les **promotions** et la **rémunération**
- ♀ De réelles **sanctions** pour les entreprises et administrations qui **discriminent**
- ♀ Un **plan de rattrapage immédiat** des écarts de rémunérations
- ♀ L'égalité du montant des **retraites**
- ♀ La **fin des temps partiels imposés**
- ♀ La **fin des CDD**
- ♀ La protection des femmes enceintes et le soutien de la **parentalité** (avec par exemple la création de crèches d'entreprises)
- ♀ La **revalorisation des métiers** à prédominance féminine
- ♀ La mise en place systématique et obligatoires de **mesures préventives contre le harcèlement sexuel** (82% des employeurs ne l'ont toujours pas fait !)

**Pour obtenir ces revendications, toutes et tous en grève le 19 mars !**